

**CIGARETTES
DUCHESSE**
Conservez les 'mains de bridge'

Le Canada

VOL XXXI — No 253

Temps probable: Beau et froid

MONTRÉAL, SAMEDI, 3 FEVRIER 1934

Maximum hier: 2 — Minimum hier: 4 sous zéro

PRIX: TROIS SOUS

\$180,000 râflés au cours de quatre vols à main armée aux E.-U.

Vaste enquête sur l'industrie canadienne

Quatre banques pillées aux E.-U.

Les vols à main armée se multiplient de façon alarmante.

Grosses sommes

Le coup le plus sensationnel est perpétré à Penns-grove, N.-J.

Truc audacieux

New-York, 2. (P.A.) — Les vols à main armée se sont multipliés aux Etats-Unis aujourd'hui. Il y en eut trois à l'est du pays et un quatrième dans l'état du Texas, ces quatre vols combinés ont rapporté près de \$180,000 à leurs auteurs. Un policier a été tué et trois hommes furent blessés en tentant de s'opposer aux bandits.

A Needham, Massachusetts, quatre bandits armés de mitrailleuses et de revolvers ont volé \$14,500 à la banque de la Needham Trust Company.

A Penns-grove, N.-J., quatre bandits se sont emparé de sacs contenant \$130,000, tandis que quatre autres malfrats volaient entre \$10,000 et \$15,000 à la banque Union Trust de Rochester, N.-Y.

A Colerain, Texas, des bandits volèrent \$21,000 à la First National Bank et gagnèrent leurs chances de fuite en emmenant six employés avec eux comme otages. On croit que ce dernier vol fut organisé par Clyde Barrow, hors-la-loi notoire du Texas.

Le coup le plus sensationnel fut, sans conteste, celui de Penns-grove. Deux employés de la banque étaient allés chercher les sacs contenant l'argent au bureau de poste. Ils arrivaient à la porte de la banque lorsque, tout-à-coup, d'une auto stationnée là, quatre hommes surgirent. Deux de ces derniers tirèrent les employés en joue, alors que les deux autres s'emparèrent des sacs. Le tout fut fait en un clin d'œil et les bandits s'enfuirent dans leur propre automobile avant que les témoins de cette scène fussent revenus de leur surprise.

Cinq minutes après, cinquante autos se lancèrent à leur poursuite mais il était trop tard.

Loi satisfaisante pour les bûcherons et les compagnies

Le projet de loi qui rétablira l'ordre sera rédigé dans quelques jours.

Les sous-traitants

Québec, 2. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Dans quelques jours, un projet de loi sera rédigé qui mettra fin à la situation dont se plaignent de nombreux bûcherons. Et la loi sera en même temps satisfaisante pour les compagnies. C'est ce que l'on nous a déclaré cet après-midi, après une longue entrevue entre l'hon. M. Taschereau, M. Charles Lanctot, assistant du procureur-général, l'hon. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, et M. G.-C. Piché et Avila Bédard, du service forestier.

Etant donné que, dans la majeure partie des cas, les bûcherons n'ont pas autant à se plaindre des compagnies que des sous-traitants, le gouvernement entend former une commission qui sera chargée d'approver ou de déapprover les contrats donnés par les compagnies forestières aux sous-traitants. On sait qu'il n'est plus d'usage, chez les grandes compagnies, d'engager elles-mêmes les bûcherons. Elles confient la coupe du bois à des entrepreneurs, qui ont nombre d'hommes à leurs gages.

Du fait qu'un grand nombre de chantiers sont aux confins des provinces de Québec et d'Ontario, les deux gouvernements désirent avoir une loi uniforme, si c'est possible, pour mieux protéger les bûcherons. Au début de la semaine prochaine, l'hon. M. Mercier aura un entretien avec l'hon. W. A. Fynlayson, qui occupe le même poste que lui dans le cabinet ontarien.

A LIRE:

La jeunesse étudiante d'il y a vingt-cinq ans et celle d'aujourd'hui

Par Olivier ASSELIN

... en deuxième page

ECHOS de la Session fédérale

Ottawa, 2. — (Du correspondant parlementaire du Canada).

Le gouvernement hésite à présenter en seconde lecture son bill de centralisation de la traduction. Les députés libéraux reçoivent l'appui des conservateurs de langue française pour protester contre ce projet qui reculerait de cinquante ans les droits de notre langue au fédéral. Les députés conservateurs canadiens français font circuler une pétition contre le projet. Elle a été signée par tout l'effectif de ce groupe, à l'exception de trois. Deux sont absents et un troisième attend le retour d'un ministre pour prendre une décision. Plusieurs sociétés et organisations canadiennes-françaises ont déjà entrepris des démarches auprès du gouvernement pour qu'il revienne sur sa décision. La première à parvenir aux autorités a été une résolution de l'Institut canadien français d'Ottawa, l'une des plus vieilles sociétés de la capitale.

Depuis la mort du colonel Coghill, son poste est resté vacant. La masse d'armes est promenée dans les corridors par le capitaine Williams, un des officiers des Communes. On mentionne comme successeur probable du sergent d'arme le major Milton Fowler Gregg, de Moncton, Nouveau-Brunswick. C'est un vétéran de l'armée canadienne qui a gagné sur le champ de bataille la Croix Victoria et la Croix militaire.

De nombreuses protestations s'élèvent à la gauche de la Chambre contre les crédits tels que présentés par l'honorable M. Rhodes. L'Opposition prétend, avec beaucoup de sens, qu'il est inutile pour le gouvernement de présenter ses crédits sous la forme actuelle parce qu'ils ne représentent pas les véritables dépenses de l'administration. C'est ainsi qu'un peu peut être construit, par exemple, pour un montant que les crédits fixent à mille dollars.

Mais on apprend par le rapport du ministre des travaux publics que cette entreprise a été supplémentée par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, qui a été retiré par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Deux amendements, présentés, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre que ce comité pourra éventuellement recommander l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

Le premier-ministre a proposé au parlement de nommer une commission d'étudier les conditions industrielles. Les membres du comité pourront examiner les relations entre les prix de production et les prix de vente. La motion a été reçue favorablement, et l'Opposition l'a appuyée.

— La question des achats en masse, qui a eu une influence si considérable sur le commerce du détail, les heures de travail et les heures minimales, les «sweat-shops», les relations entre les meuniers et les boulangeries, autant de problèmes dont l'existence jette la consternation dans le public. Comme résultat de l'enquête projetée, le comité recommandera probablement l'établissement d'une Commission royale d'enquête.

De nombreux amendements, l'un

par un conservateur, M. Ernst, de Lunenberg, et l'autre par un libéral, l'honorable Peter Veniot, ancien ministre des postes, ont été retirés par leurs auteurs sur la promesse du premier-ministre